

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Faits d'ailleurs

VERBALISÉE ALORS QU'ELLE ALLAIT DONNER À BOIRE À SES CHEVAUX...

A Pouliguen (France), une adolescente a quitté son domicile pour aller abreuver ses chevaux qui vivent sur un pré situé à 500 mètres de chez elle. Munie de deux bidons de 20 litres d'eau sur son scooter, elle a été contrôlée sur le chemin par une voiture de police. La jeune fille a montré aux forces de l'ordre son attestation parfaitement remplie. Mais les agents ont estimé que nourrir les animaux n'était pas une raison valable de sortie. Ils ont donc verbalisé la jeune femme en lui infligeant une amende de 135 euros. Une décision qui afflige les parents de la jeune fille qui estiment qu'il est obligatoire de donner à manger et à boire aux chevaux sous peine d'être accusé de maltraitance envers un animal. La famille compte contester l'amende dès qu'elle l'aura reçue.

... ET POUR AVOIR ASSISTÉ À UN ENTERREMENT

Quatre membres d'une famille rentraient chez eux en voiture après avoir assisté à l'enterrement de leur grand-mère au cimetière de Guibray (France). Sur le chemin du retour, ils ont été contrôlés par les gendarmes. Après vérification de leurs attestations de déplacement, ils ont été verbalisés pour "non-respect des règles du confinement" arguant que l'enterrement n'était pas un motif valable de déplacement. Pourtant, ils ont bien respecté les règles de confinement durant les funérailles. Pour la mise en bière, ils sont entrés un par un dans la pièce et, lors de la cérémonie, ils étaient à plus d'un mètre les uns des autres. Pour l'instant, ces quatre personnes verbalisées n'ont toujours pas reçu leurs amendes.

ELLE ÉGORGE SON COMPAGNON, PUIS BOIT UNE TASSE DE THÉ

Dans un studio de Bolton (Etats-Unis), Averil Beliveau, 30 ans, a égorgé Cameron Faling, son compagnon âgé de 45 ans, puis, avec sadisme, l'a regardé agoniser jusqu'à ce que mort s'ensuive. Elle a ensuite dormi à côté du cadavre et n'a appelé la police que deux jours après. Les policiers, arrivés sur les lieux, ont découvert Averil buvant tranquillement une tasse de thé à côté du cadavre au milieu des murs maculés de sang. Elle a été placée en détention provisoire.

Rassemblés par JNE

Une famille périt dans un incendie à Oyem

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

DRAME à Oyem : une famille camerounaise au grand complet a péri dans un incendie d'une violence inouïe à son domicile situé au quartier Mekom-Nkodjen. Parmi les victimes, on dénombre le père de famille, Yinjitoume Adamou Amza, son épouse enceinte de cinq mois, Zamilla, et leurs trois enfants, Kadidjat Amza Diop (8 ans), Adamou Fadil (6 ans) et Adamou Amza (4 ans).

Selon les témoins, le drame s'est produit dimanche, vers 5h45, quand le voisinage est brusquement sorti de son sommeil par les cris de détresse des victimes.

Les premiers secours, arrivés sur les lieux, ont trouvé les cinq occupants de l'appartement en dur de deux chambres et d'un salon (situé au rez-de-chaussée d'un immeuble à un niveau), pris en otage par les flammes d'une rare violence. Toutes les issues (portes et fenêtres) étant verrouillées, les secouristes ont été contraints de casser la porte d'entrée pour sortir les cinq "prisonniers" des flammes. "Après avoir cassé la porte, nous nous sommes retrouvés subitement face à une bouteille de gaz en flammes placée à côté de la porte. Nous avons d'abord extrait les enfants. Ensuite, le père et la maman enceinte. Malheureusement tous étaient déjà brûlés par le feu au quatrième degré", a affirmé le voisin des victimes ayant vécu la scène en direct.

Arrivés sur le lieu de la tragédie vers 7 heures, les sapeurs-pompiers ont circonscrit le feu, pour éviter qu'il se répande dans tout l'immeuble. Les blessés ont été immédiatement conduits au Centre hospitalier régional d'Oyem. Malheureusement, "après une longue attente aux services des urgences de 6 heures à midi, aucun soin approprié n'a été

administré aux blessés", a déploré un proche des victimes. C'est à cet instant que les responsables de la communauté camerounaise d'Oyem ont décidé d'évacuer ces derniers vers leur pays d'origine, le Cameroun. Malheureusement, au cours de ce transfert risqué, deux enfants ont succombé à leurs blessures dans le véhicule, entre Oyem et Bitam. Quelques heures après, Yinjitoume Adamou Amza a rendu l'âme à son tour dans une structure de santé d'Ambam (Cameroun). Enfin, grièvement atteints, le dernier enfant et sa mère enceinte sont décédés dans la nuit du même



Photo: DR

L'appartement où a eu lieu le drame

jour, à Yaoundé.

La Police judiciaire (PJ) a ouvert une enquête pour déter-

miner les circonstances précises de ce drame qui secoue toute la ville d'Oyem.

Décès d'une famille à Port-Gentil : en attendant l'autopsie

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

LES causes sur le décès de toute une famille retrouvée sans vie la mi-journée du lundi 24 mars dernier au quartier sud, dans le quatrième arrondissement de Port-Gentil, ne cessent d'alimenter les conversations des Marigvovéens et même au-delà.

Alors que les autorités compétentes affirment que l'enquête diligentée suit son cours, et que, parallèlement, les conclusions de l'autopsie qui sera dressée à cet effet par un médecin légiste seront gage de vérité dans cette affaire, de nombreuses rumeurs circulent sur les réseaux sociaux. L'une d'elles, par exemple, soutient qu'il s'agirait d'un empoisonnement opéré par un beau-frère du défunt à qui devait de l'argent. Une façon d'éteindre la dette? On évoque par ailleurs l'in-



Photo: DR

Des riverains abasourdis.

halation du monoxyde de carbone émis par un groupe électrogène que Monsieur T.J.J. aurait installé chez lui pour faire face aux coupures programmées et avisées de la SEEG, enregistrées dans la capitale économique depuis

quelques temps. Dans ces conditions, et tenant compte de l'incapacité momentanée des autorités compétentes à se prononcer pour des raisons d'enquête, l'énigme demeure sur la disparition étrange de cette famille.